

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Renouvellement du Contrat de Liquidité

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TUNIS RE et l'intermédiaire en Bourse MACSA, informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 22/05/2014

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société TUNIS RE est rentré en vigueur le 18/11/2013 pour une durée de 6 mois renouvelable, composé de 165 000 actions et de 1 500 000,000 dinars de liquidité.

Il est à noter que les initiateurs de TUNIS RE vont renouveler le contrat à compter 10/06/2014 afin d'assurer la liquidité des actions TUNIS RE et la régularité de leur cotation.

Ledit contrat est composé de 296 065 actions et de 180 922.900 dinars de liquidité.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*